

Résumés

J. VICENTE : « « Balkanisation » des infrastructures de télécommunications et aménagement du territoire : une approche par l'économie des réseaux ». L'article étudie les liens qu'entretiennent aménagement du territoire et réseaux numériques en s'appuyant sur le cas du déploiement des réseaux métropolitains haut débit. En mobilisant les outils de l'économie des réseaux, l'article se consacre à la dynamique de marché des infrastructures de réseaux et à leur diffusion des espaces métropolitains vers les espaces périphériques. Cette dynamique de marché montre que la possibilité offerte aux collectivités locales d'être opérateur de télécommunication ne pourra atteindre les objectifs d'aménagement du territoire que si sont instaurés des mécanismes de régulation de la coopération décentralisée entre collectivités.

R. FINNIE, I. IRVINE et R. SCEVIOUR: « L'utilisation de l'aide sociale au Canada: Les tendances nationales et provinciales en termes de fréquence, et les taux d'entrée et de sortie » [Social Assistance Use in Canada: National and Provincial Trends in Incidence, Entry and Exit]. Durant la récession du début des années 1990, le taux de participation à l'aide sociale (AS) a augmenté de façon considérable. En réponse à cette hausse, la majorité des provinces canadiennes, chacune à leur mesure, ont instauré des changements notables à leur programme afin de diminuer la dépendance à l'AS. Suite à ces changements, et alors que l'économie commençait à remonter la pente, particulièrement après 1995, le Canada a été témoin d'une diminution drastique dans les taux de participation aux programmes sociaux de 1993/94 jusqu'à la fin des années 1990 – une diminution quasi similaire à celle des Etats-Unis, sans les mesures draconiennes qui y ont été adoptées.

Dans cette étude, nous nous attardons à la dynamique de la participation à l'aide sociale au Canada durant cette période en utilisant des données relatives aux dossiers fiscaux d'environ 2 à 4 millions d'individus par années recueillies dans la banque de Données Longitudinales Administratives (DAL). L'aspect longitudinal des données, qui définit les individus autant avant, pendant qu'après leur participation à l'AS, nous permet pour la première fois non seulement de calculer les taux de participation à chaque année mais aussi les taux d'entrée et de sortie. De plus, l'ampleur de l'échantillon nous permet de segmenter l'analyse en deux parties, soit par types de famille et par provinces. Cette segmentation est particulièrement intéressante dans un contexte où le développement des politiques

varie par province et par type de famille et où chaque province n'a pas traversé la récession et l'expansion qui a suivi de la même manière.

Dans cette étude, nous analysons l'ensemble des expériences relatives à chacun des groupes. Les conclusions principales qui en découlent sont les suivantes. Pour ce qui est de la fréquence et de l'entrée, les taux ont atteint des sommets entre 1993 et 1995, et ont ensuite diminué de façon drastique durant le reste de la décennie et ce pour tous les types de familles (célibataires, couples avec enfants, couples sans enfant et mères seules) malgré des variations considérables dans la forme et dans l'étendue de ces diminutions. Les taux de sortie, par contre, diffèrent beaucoup entre types de familles. Les couples avec enfants et les mères seules ont vu leur taux de sortie s'accroître alors que les célibataires et les couples sans enfant ont expérimenté le contraire. Également, on constate des différences importantes au niveau provincial dans ces taux – en terme d'amplitude, de temps et même de direction des changements. Finalement, dans cette étude, nous discutons du contexte politique de l'époque et de l'implication de ces résultats.

M. FOUGÈRE, S. HARVEY, M. MÉRETTE et F. POITRAS: « La population vieillissante et l'immigration au Canada : Une analyse avec un modèle régional calculable d'équilibre général à générations imbriquées » [Ageing Population and Immigration in Canada: An Analysis with a Regional CGE Overlapping Generations Model]. La population canadienne est vieillissante. Cette situation n'est pas unique au Canada, puisque l'ensemble des pays industrialisés devrait connaître à divers degrés un phénomène démographique similaire au cours des prochaines décennies. Selon le point de vue conventionnel, le vieillissement démographique pourrait conduire à une baisse significative du niveau de vie, à une rareté relative de la main-d'œuvre et créer des pressions sur les finances publiques, via une hausse des dépenses de pensions publiques et du financement nécessaire pour maintenir un régime de santé adéquat. Parmi les politiques qui visent à amoindrir les conséquences socio-économiques du vieillissement, l'immigration est un des instruments utilisés par le Canada depuis plusieurs années. En plus des objectifs d'ordre humanitaire et de reconstitution des familles, la politique canadienne d'immigration vise des objectifs de croissance économique en cherchant à attirer des travailleurs immigrants qualifiés.

Dans ce contexte, cet article présente une analyse de l'impact à long terme sur le bien-être au Canada et dans les régions d'augmenter le nombre d'immigrants, tout en prenant en compte les pressions démographiques. L'étude se penche également sur les répercussions sur le marché du travail, ainsi que les implications sur l'équité intergénérationnelle. Afin d'étudier cette question, les auteurs utilisent deux principaux outils d'analyse, soit un modèle de projection démographique ainsi qu'un modèle régional calculable d'équilibre général à générations imbriquées. Les valeurs des paramètres du modèle régional à générations imbriquées ont été calibrées afin de représenter l'économie canadienne. La structure du modèle à générations imbriquées est dynamique et est composée de six régions : l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies (Manitoba et Saskatchewan), l'Alberta et la Colombie-Britannique. Chaque région produit un

bien non parfaitement substituable et les régions commercent entre elles. Chaque région est également représentée par 15 générations d'individus (canadiens d'origine et immigrants) d'âge adulte. Les gouvernements régionaux gèrent un budget de dépenses pour la santé, l'éducation, paiements d'intérêt sur la dette et autres dépenses publiques. Ils collectent également des impôts sur le revenu du travail, du capital et sur la consommation. Le système de pension public est géré par le gouvernement national comme un système par répartition.

Dans leur analyse, les auteurs examinent divers scénarios démographiques, dont une hausse de l'immigration correspondant à 0,25 p. 100 de la population canadienne chaque année selon deux hypothèses alternatives de location régionale des nouveaux immigrants : 1) la location régionale des nouveaux immigrants est similaire à celle observée dans les dernières années où 75 % des nouveaux immigrants choisissent l'Ontario et la Colombie-Britannique; 2) la répartition régionale est égale à la part de la population canadienne par région. Les résultats indiquent tout d'abord que l'augmentation du nombre d'immigrants pourrait entraîner des gains additionnels à long terme sur le revenu et le PIB par habitant au Canada. Par exemple, une hausse du nombre d'immigrants de 0,25 % de la population par année permettrait d'amoindrir de 10 % environ à long terme la baisse prévue du PIB par habitant due au choc démographique. Elle permettrait également d'accroître quelque peu l'équité entre les générations. Toutefois, ces bénéfices potentiels risquent de se distribuer de façon inégale entre les régions du Canada. En effet, si l'on suppose que les nouveaux immigrants se localisent dans des proportions similaires à celles observées récemment en Ontario et en Colombie-Britannique, l'immigration pourrait conduire à une hausse des disparités régionales du revenu au cours des prochaines décennies.

M. D. RICE : « Croissances régionales et sectorielles dans l'économie émergente du Canada » [Regional and Sectoral Growth in Canada's Emerging Economy]. Cet article traite des inégalités géographiques dans le développement économique du Canada en étudiant les concentrations régionales et sectorielles des activités d'affaires. L'analyse présentée ici compare les caractéristiques spatiales et sectorielles des entreprises à croissance rapide, les *compagnies de la nouvelle vague*, avec les caractéristiques des plus grandes entreprises du pays, les *compagnies de l'établissement*. L'étude de cas se concentre sur trois régions canadiennes en particulier : la région centrale, dominante et prospère, de l'Ontario-Québec, la région périphérique mais économiquement fructueuse de la Colombie-Britannique, et la région périphérique mais économiquement limitée de la Saskatchewan. Les résultats démontrent que la Colombie-Britannique, avec une forte performance en termes de la nouvelle vague, possède une communauté d'affaires de la nouvelle vague diversifiée dans plusieurs secteurs et concentrée géographiquement, alors que la communauté de la nouvelle vague relativement faible de la Saskatchewan est concentrée par secteur et dispersée géographiquement. Le noyau dominant Ontario-Québec possède un groupe de *compagnies de l'établissement* plus diversifié que ce qu'on retrouve dans les deux autres régions, mais par rapport à la majorité des autres mesures il se retrouve dans une position

intermédiaire entre la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Cet article discute de ces résultats et lie les conclusions au développement additionnel de la littérature en géographie économique et aux applications potentielles dans les politiques publiques au Canada.

P. BURTON, S. PHIPPS et L. LETHBRIDGE: « Des évaluations longitudinales de la pauvreté infantile dans les provinces Maritimes face au reste du Canada » [Longitudinal Estimates of Child Poverty in the Maritimes versus the Rest of Canada]. « Estimés longitudinaux de la pauvreté infantile dans les Maritimes face au reste du Canada ». Nous savons que les enfants vivant dans les provinces maritimes ont historiquement connu des taux plus élevés de pauvreté que ceux vivant dans le reste du Canada. Cependant, le poids de la preuve jusqu'à présent est basé sur des données segmentées par tranche temporelle, qui ne fournissent qu'un cliché instantané à un moment donné dans le temps. Donc, nous ne savons pas si le taux de pauvreté infantile à travers les segments temporels est plus haut dans les Maritimes parce que les enfants demeurent pauvres pour de plus longues périodes de temps, ou parce que plus d'enfants des Maritimes ont de courtes périodes de pauvreté. Cet article utilise des données du Sondage national longitudinal des enfants et de la jeunesse (1994 à 1998) afin de comparer des expériences à plus long terme de pauvreté infantile dans les Maritimes au reste du Canada. Dans chacune des régions, nous notons que regarder seulement des données en tranches temporelles sous-estime le nombre total d'enfants touchés par la pauvreté au cours d'une plus longue période de temps. Cependant, avoir n'importe quel contact avec la pauvreté est plus probable dans les Maritimes; être chroniquement pauvre est particulièrement probable dans les Maritimes et les enfants qui sont chroniquement pauvres sont aussi les plus sévèrement privés.

Une analyse multivariée qui comprend un vaste rayon de corrélations démographiques de pauvreté infantile (par exemple, âge, éducation, santé et statut conjugal des parents, taille de la famille, ethnicité, statuts rural/urbain) laisse inexplicables les différences régionales entre la probabilité d'avoir été « pauvre au moins une fois » ou « toujours » pauvre. Ajouter simplement un contrôle pour le taux de chômage de quartier élimine la différence entre « ayant été pauvre au moins une fois » et coupe de moitié la différence régionale estimée pour la pauvreté chronique. Ajouter des contrôles pour les salaires parentaux et les heures de travail pour un sous-ensemble d'enfants avec parents ayant un emploi rémunéré élimine la différence régionale pour « la pauvreté toute en travaillant » chronique.

Ainsi, nos résultats mettent clairement l'accent sur le rôle important joué par les différences régionales dans les expériences parentales sur le marché du travail pour expliquer les différences régionales dans la pauvreté infantile.

A. A. BATBYAL: « Les propriétés désirables d'une politique de contrôle de population non conventionnelle » [Desirable Properties of an Unconventional Population Control Policy]. Un grand nombre d'inquiétudes ont maintenant été exprimées face aux politiques autoritaires de contrôle de population adoptées par des pays asiatiques tel le Vietnam, l'Inde, et particulièrement la Chine. Le succès

mitigé des politiques de contrôle de la population, tout d'abord indiennes, ensuite chinoises, peut être expliqué par l'insensibilité de ces politiques vis-à-vis un facteur culturel primordial, c'est-à-dire le désir d'avoir un enfant *mâle*. En fait, l'existence de ce facteur n'est pas limitée à l'Inde ou à la Chine. Dans plusieurs nations asiatiques, et certainement dans plusieurs régions de la Chine, les filles occupent une place structurellement périphérique dans une parenté et un système de famille patrilineaire. Comme résultat, en comparaison aux garçons, les filles courent un plus grand risque d'être abandonnées ou même tuées. Ceci est un point significatif et, aujourd'hui, il y a un accord général parmi les chercheurs que les politiques de contrôle de population qui échouent à prendre en compte les facteurs culturels pertinents sont vouées à un échec éventuel. Prenant en compte le désir défini pour des enfants mâles dans certains des pays les plus peuplés du monde, il semble clair que des politiques significatives de contrôle de population doivent tenir compte explicitement de ce facteur culturel. Ainsi, dans cet article, nous proposons cette politique non conventionnelle de contrôle de population (Politique CS) : Permettre aux couples mariés d'avoir des enfants jusqu'au premier enfant mâle; à ce point le couple en question doit cesser d'avoir des enfants. Nous démontrons par la suite que cette politique est désirable pour trois raisons. Premièrement, l'usage de cette politique devrait améliorer le problème de la « fille disparue ». Deuxièmement, l'usage de cette politique va mener à une proportion égale de femmes et d'hommes dans la population nationale totale. Finalement, l'adoption de cette politique va éventuellement résulter en des taux de fertilité de remplacement dans la nation sous étude.